LES PERSONNES EN COUPLE DE MÊME SEXE DANS LA STRUCTURE D'EMPLOI

Les hommes en couple de même sexe sont surreprésentés parmi les cadres et les professions féminisées, et parmi les indépendants. Les femmes en couple de même sexe sont plus présentes dans les professions intermédiaires et masculinisées, et les emplois salariés.

Mickaël DURAND*

L'enquête FamEmp compte 470 personnes de 20-65 ans en couple de même sexe (couple cohabitant ou non). 34 personnes en couple se définissent comme « autre » plutôt que comme femme ou homme, et 17 femmes et hommes ont déclaré « autre » au sexe de leur conjoint·e. Ces 521 répondant·es forment un ensemble de personnes en couple non-hétéronormé, c'est-à-dire soit en couple avec le même sexe déclaré, soit en couple avec une personne d'un sexe « autre » (sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'un couple hétérosexuel ou homosexuel). Cet ensemble de couples représente 2 % des répondant·es en couple, proportion qui concorde avec d'autres enquêtes. La moitié de cet ensemble est en couple lesbien et l'autre moitié en couple gay (voir l'encadré de définitions).

LES HOMMES EN COUPLE GAY SONT PLUS SOUVENT À LEUR COMPTE…

Parmi les personnes en emploi, les femmes en couple lesbien sont plus souvent salariées du privé que les femmes en couple hétérosexuel (65 % contre 58 %) et un peu moins du public (25 % contre 32 %). Du côté des hommes, ceux en couple gay sont moins salariés que ceux en couple hétérosexuel, quel que soit le secteur (Fig. 1). Surtout, les hommes en couple gay sont plus souvent à leur compte : 21 % contre 14 % des hommes en couple hétérosexuel et 10 % des femmes, quel que soit le type de couple. Le statut d'indépendant pourrait être une réponse à la discrimination vécue ou anticipée dans l'emploi.

…ET PLUS SOUVENT DANS LES CATÉGORIES SUPÉRIEURES

Comparées aux femmes en couple hétérosexuel (Fig.2), celles en couple lesbien sont plus représentées parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) (26 % contre 22 %) et parmi les professions intermédiaires (31 % contre 28 %). Quel que soit le type de couple, les femmes sont plus souvent dans les professions intermédiaires que les hommes – l'écart le plus grand étant entre femmes et hommes en couple homosexuel (respectivement 31 % et 19 %). Les hommes en couple gay sont particulièrement sur-représentés parmi les CPIS (37 %) : l'écart avec les hommes en couple hétérosexuel est de 10 points, de 11 points avec les femmes en couple lesbien, et 15 points avec les femmes en couple hétérosexuel.

DES HOMMES DANS DES PROFESSIONS FÉMINISÉES, DES FEMMES DANS DES PROFESSIONS MASCULINES

Les hommes en couple gay sont moins souvent ouvriers – professions plutôt masculines – que ceux en couple hétérosexuel (8 % contre 25 %), et sont plus souvent employés (17 % contre 9 %), professions majoritairement féminisées (Fig. 2). C'est l'inverse pour les femmes : celles en couple de même sexe sont plus souvent ouvrières que celles en couple hétérosexuel (13 % contre 7 %), mais moins souvent employées. Les hommes en couple gay de milieu populaire apparaissent ainsi sur-représentés dans les professions féminisées, et les femmes en couple lesbien de même niveau socio-professionnel dans les professions masculinisées. Il conviendrait de regarder plus finement la distribution au sein des catégories employées et ouvrières, des CPIS et professions intermédiaires, pour voir si une logique genrée persiste, peut-être selon le secteur d'activité.

DÉFINITIONS

Les couples dits gays comptent soit deux hommes, soit un homme et une personne se définissant « autre ».
Les couples dits lesbiens comptent soit deux femmes, soit une femme et une personne se définissant « autre », soit deux personnes se définissant « autre ».

* FNRS, ISPOLE, UCLouvain.

Fig. 1 : Statut d'emploi des personnes en emploi salarié ou indépendantes selon le type de couple (%)

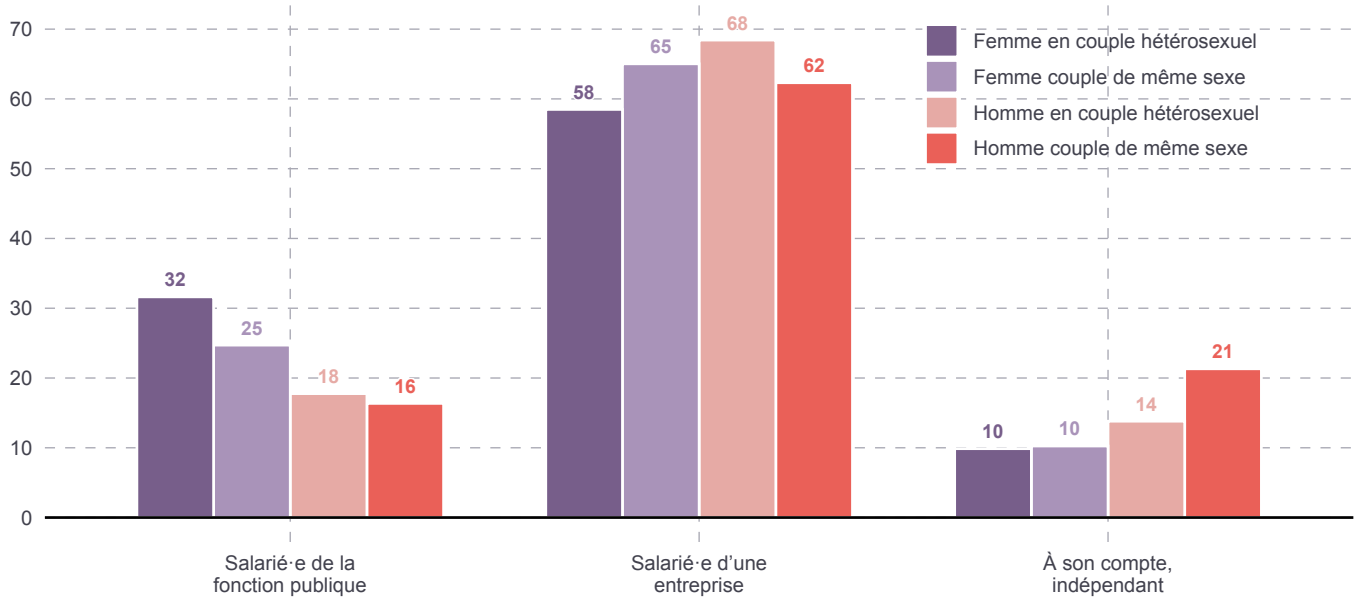

Lecture : 32 % des femmes en couple hétérosexuel et en emploi salarié le sont dans la fonction publique.
Champ : Personnes de 20-65 ans en couple et en emploi salarié ou en indépendant, résidant en France hexagonale.
Source : Ined, enquête FamEmp (2024), volet individus.

Fig. 2 : Distribution des catégories socio-professionnelles selon le type de couple (%)

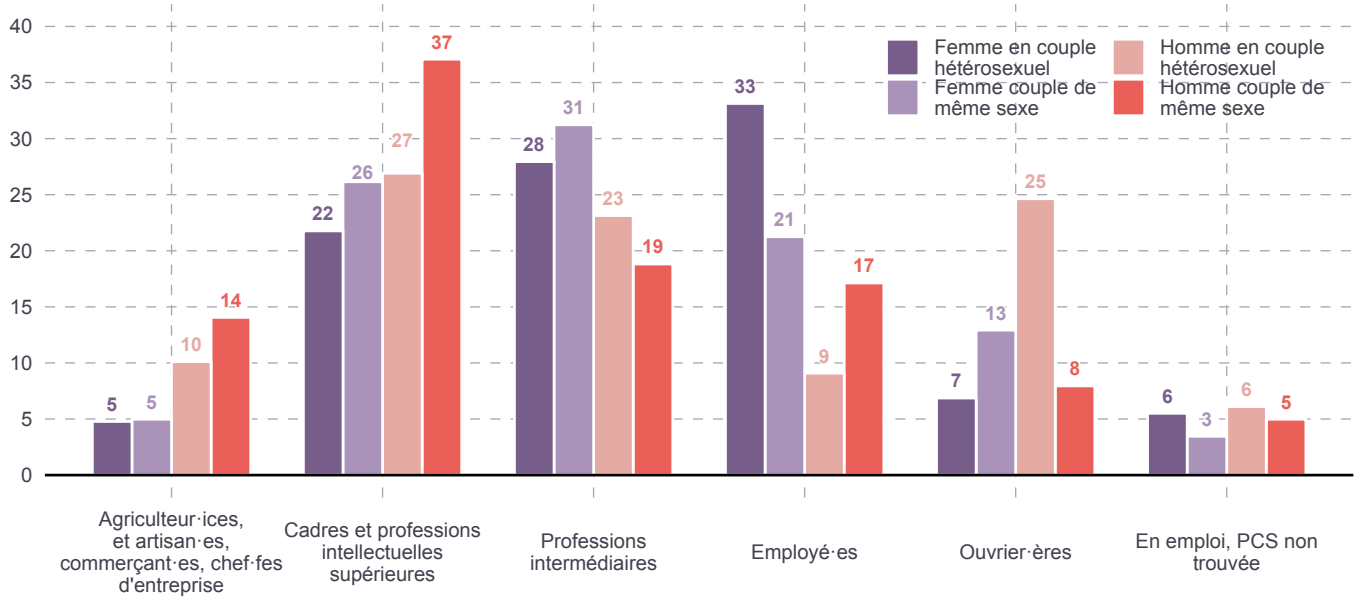

Lecture : 37 % des hommes en couple de même sexe sont cadres ou dans les professions intellectuelles supérieures (CPIS).
Note : Les agriculteur·trices ont été ajouté·es à la catégorie « artisans, commerçants ou chef d'entreprise ».
Champ : Personnes de 20-65 ans en couple et en emploi résidant en France hexagonale.
Source : Ined, enquête FamEmp (2024), volet individus.